

5.—Sainte-Anne,	17, 18, 19	juin
6.—Chicoutimi,	19, 20, 21	"
7.—Saint-Ambroise, (Riv. à l'Ours)	21, 22	"
8.—Saint-Charles,	22, 23	"
9.—Saint-Dominique,	23, 24, 25	"
10.—Saint-Cyriae,	25, 26	"
11.—Hébertville,	26, 27, 28	"
12.—Saint-Bruno,	28	"
13.—Saint-Joseph d'Alma,	28, 29, 30	"
14.—Saint-Cœur de Marie et Saint-Henri,	30, 1, 2	juillet
15.—Saint-Gédéon,	2, 3, 4	"
16.—Saint-Jérôme,	4, 5, 6	"
17.—Saint-André,	6	"
18.—Saint-Louis,	6, 7, 8	"
19.—Notre-Dame de Roberval,	8, 9, 10	"
20.—Saint-Prime,	10, 11, 12	"
21.—Saint-Félicien,	12, 13, 14	"
22.—Saint-Méthode,	14, 15	"
23.—Saint-Cyrille,	15, 16	"
24.—Saint-Thomas d'Aquin.	17	"

PETITE CHRONIQUE

ROME

Le général des Capucins et toute l'administration centrale de l'Ordre viennent d'être expulsés du couvent de la place Barberini. Une partie du couvent est maintenant abattue, et les religieux se sont réfugiés dans une maison près de Saint-Nicolas de Tolentino.

Une association est établie à Rome, dans le vieux quartier Borgo (près de Saint-Pierre), sous le titre de Giordano Bruno.

La retraite pastorale du diocèse de Chicoutimi s'ouvrira le 25 août prochain, et se terminera le 29 du même mois.

S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi rappelle, dans sa dernière circulaire, l'article de la discipline qui défend de réunir les honoraires de plusieurs messes basses pour chanter une grand'messe à l'intention des donateurs, et qui dit que ce serait une pratique condamnable d'exhorter les fidèles à ne faire célébrer que des grand'messes. Il rappelle aussi qu'il est défendu d'envoyer des honoraires de messes dans d'autres diocèses, sans la permission de l'Ordinaire, et que cette défense s'étend même aux laïques.
